



CYBERSÉCURITÉ

TOUTES LES ENTREPRISES SONT CONCERNÉES



12 RÈGLES ESSENTIELLES AFIN DE PRÉVENIR LES RISQUES CYBER DU QUOTIDIEN

Dans un monde du numérique, hyper-connecté, voici quelques bons réflexes afin de protéger vos données sensibles.



MON ACTION

1) Choisir avec soin ses mots de passe et les garder confidentiels :

Choisir de 8 à 12 caractères de types variés (ex : - J'ai acheté 5 CDs pour cent euros cet après-midi = jht5CDs%E7am)

Ne jamais inscrire ses mots de passe sur un post-it, même bien caché.

2) Séparer les usages personnels des usages professionnels :

Ne pas héberger de données professionnelles sur ses équipements personnels (clé USB, téléphone, etc..) ou sur des moyens personnels de stockage en ligne.

3) Prendre soin de ses informations personnelles, professionnelles et de son identité numérique :

Utiliser plusieurs adresses électroniques. Une réservée aux activités sécurisées (banques, recherches d'emploi) et l'autre destinée à vos loisirs.

4) Être aussi prudent avec son smartphone/tablette qu'avec son ordinateur :

Ne jamais préenregistrer ses mots de passe.

Verrouiller systématiquement sa session avant de quitter son poste informatique



MES RELATIONS EXTERNES

5) Être prudent lors de l'utilisation de sa messagerie :

Désactiver l'ouverture automatique des documents téléchargés et lancer une analyse antivirus avant de les ouvrir. Risque de pièce jointe infectée par un Ransomware.

6) Bien connaître ses utilisateurs et ses prestataires :

Prendre un compte utilisateur pour l'usage quotidien de son ordinateur (naviguer sur Internet, etc) et restreindre l'utilisation du compte administrateur.

7) Être vigilant lors d'un paiement sur Internet :

S'assurer que la mention « https:// » apparaît au début de l'adresse du site Internet et vérifier sa fiabilité en prenant garde aux fautes d'orthographe, par exemple

8) Protéger ses données lors de ses déplacements :

N'utiliser que du matériel (ordinateur, supports amovibles, téléphone) dédié à la mission et ne contenant que les données nécessaires. Sauvegarder ces données pour les retrouver en cas de perte.

Utiliser un filtre de protection écran pour travailler pendant ses trajets.

Groupement de Gendarmerie du VAR
Section Opérationnelle de Lutte contre les Cybermenaces

307 Avenue Eole – 83160 LA VALETTE DU VAR

☎ : 04.94.46.72.18 - 📞 : 06.22.02.98.81

✉ solc.bdrij.ggd83@gendarmerie.interieur.gouv.fr



DANS MON ENTREPRISE ET CHEZ MOI

9) Effectuer des sauvegardes régulières :

Les cloud (stockages en ligne) peuvent aussi faire l'objet de cyber attaques, effectuer ses sauvegardes sur un périphérique extérieur (ex disque dur externe)

10) Mettre à jour ses logiciels, y compris les antivirus :

Effectuer régulièrement ses mises à jour et faire en sorte qu'elles puissent s'installer automatiquement.

11) Télécharger ses programmes sur les sites officiels des éditeurs :

Éviter les téléchargements de contenus annexes (logiciels complémentaires, toolbars, etc.)

12) Sécuriser son accès wifi :

Modifier dès la première connexion le mot de passe de connexion à la borne Internet.



Nota : Les objets connectés sont une cible de choix pour la captation de données. Peu sécurisés. Ils permettent de collecter des données potentiellement sensibles et peuvent être la cible d'attaques Informatiques à des fins d'espionnage Industriel.

Conclusions :

La cyber-sécurité est aujourd'hui un secteur qu'aucune entreprise ne peut négliger. (45% des atteintes aux entreprises sont générées via du risque cyber - Atteintes physiques 7% - risque financier 12 %)

Toutes nos structures sont sensibles à ces différentes typologies d'attaques, mais quelques réflexes simples nous permettent de nous en prémunir.

Se protéger lorsque l'on navigue sur internet n'est plus une option pour les administrations, les entreprises, comme pour les particuliers.

Aussi, afin de nous accompagner dans nos usages du numérique, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) publie régulièrement des guides de recommandations à destination de tous.

Pour en savoir plus <https://www.ssi.gouv.fr/administration/bonnes-pratiques/>

Groupement de Gendarmerie du VAR Section Opérationnelle de Lutte contre les Cybermenaces

307 Avenue Eole – 83160 LA VALETTE DU VAR

☎ : 04.94.46.72.18 - 📞 : 06.22.02.98.81

✉ solc.bdrij.ggd83@gendarmerie.interieur.gouv.fr